

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2023

RELANCER L'ORGANISATION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE - (N° 1794)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC24

présenté par

Mme Pochon, Mme Pasquini, M. Raux, Mme Taillé-Polian, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, M. Peytavie, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« découverte »,

insérer les mots :

« , du recours à des moyens de transports durables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'ajouter le recours à des moyens de transports durables dans la graduation du montant de l'aide au départ en voyage scolaire. Cela s'inscrit dans les objectifs de la France de diminution des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, qui représente 31 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Parce que ces classes découvertes permettent notamment un apprentissage écologique et un lien à la nature, il serait bénéfique d'élaborer ces séjours en en limitant au maximum leur empreinte écologique.